

Procès-Verbal du Conseil d'école du 14 novembre 2025

Présents :

Enseignantes : Mme CHAMBON
Mme CHASSAING
Mme FOURY
Mme LAFON
Mme MAS
Mme ROCHER

Mairie : M. BERGAMI
Mme DUPORGES
Mme MORGE

Représentants des parents d'élèves : Mmes BELVAL, CHASSOT, CHIRON, LAVAL, TARAVANT

Excusées : Mme KEREÏCHE, Inspectrice de l'Education Nationale ; Mme BOISSON, DDEN ; Mme THIODAT, conseillère municipale

1) Effectifs

A ce jour, 113 élèves sont inscrits. Cela correspond à 89 familles. La répartition est la suivante :

PS/MS 8 + 15 PS/GS 8 + 13 CP/CE1 17 + 10 CE2/CM1 11 + 9 CM1/CM2 7 + 15

Passage anticipé en CM2 pour 2 élèves de CM1.

Afin de réaliser une prévision pour la rentrée 2026, les familles nouvellement arrivées sur la commune ou ayant un enfant né en 2023 doivent prendre contact **avec la mairie au plus tôt**. En effet, la directrice doit faire remonter une prévision d'effectifs à l'Inspection Académique avant le 3 décembre. L'information a été diffusée aux familles par mail mais aussi sur l'application Intramuros et la page Facebook de la commune.

Mairie : 04 73 70 23 69 ou mairie@culhat.fr

2) Règlement intérieur

Il est rappelé que « **les jeux et jouets personnels, y compris les montres connectées, sont interdits dans l'enceinte de l'école, les chaussures d'été (type tong, claquettes) ne sont pas autorisées** ».

De même, les foulards et écharpes sont **interdits** pour les élèves de PS MS GS par mesure de sécurité. Il est conseillé d'utiliser à la place un tour de cou **adapté** à l'enfant.

Pour éviter la surconsommation de papier, ce règlement sera affiché à l'école, transmis par mail en pièce jointe de ce procès-verbal aux familles, mis sur le site de la mairie (<http://www.culhat.fr>) et l'application « Intramuros ».

3) Elections des représentants de parents d'élèves / Communication

Ils ont été élus le 10 octobre et siègeront au conseil d'école jusqu'au scrutin de 2026. Le vote par correspondance sera reconduit en 2026. Le taux de participation a été de 57,06%.

Pour toute question d'ordre général, les représentants sont joignables par mail rpeculhat@gmail.com ou par l'intermédiaire de la boîte aux lettres placée vers le portail de l'école. Il n'est pas nécessaire d'attendre le questionnaire du second trimestre pour les contacter. Le système de réponse par QR-code a bien fonctionné, il sera reconduit.

L'équipe enseignante rappelle que pour toute question relative à son enfant, le plus simple et le plus efficace est de prendre contact directement avec l'enseignante de son enfant, avec la directrice si c'est une question plus générale et avec la mairie pour ce qui concerne le périscolaire.

Pour toute communication, chaque élève dispose d'un cahier de liaison. Ce dernier est à privilégier. Il est à consulter chaque jour par les enseignantes et les parents. **Les mots doivent être signés**.

Il existe aussi l'application Intramuros de la commune sur laquelle les familles peuvent consulter les événements, les dates clés, les menus de la cantine.

Pour joindre l'école : **04 73 70 24 72 ou 09 74 98 71 89 (classe PS/MS)** ou ecole.culhat.63@ac-clermont.fr

4) Bilan coopérative scolaire

Le compte-rendu d'activités et le compte-rendu financier ont été validés par l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole). Le solde du compte au 31 août était de **8486,08 €**.

La **vente de photos** devrait rapporter **1000 €** environ. Cela correspond à 35% des ventes.

La **vente de gâteaux Bijou** a rapporté **674,95 €**.

Le **loto** aura lieu le 31 janvier 2026 à la salle des fêtes.

Les cartes de loto seront distribuées début janvier. Comme les années précédentes, les personnes qui ne peuvent pas venir peuvent acheter des cartes. Il suffit de les retourner à l'école au plus tôt et elles seront jouées par l'ordinateur. Le jour J, 2 parties sont réservées aux personnes présentes. Il y a aussi 2 parties gratuites pour les enfants présents.

Les RPE souhaiteraient **organiser une tombola** au cours de l'année pour alimenter la coopérative scolaire. Le calendrier et les modalités restent à définir.

Dans un souci de développement durable, la collecte de certaines cartouches vides jet d'encre uniquement se poursuit. L'argent reversé par l'organisme qui les récupère alimente la coopérative scolaire. Une fiche récapitulative des cartouches acceptées sera envoyée par mail aux familles.

Les familles ont également la possibilité de faire un don libre à l'ordre de la coopérative scolaire.

5) pHARe

Le protocole a été présenté à tous les parents de l'élémentaire lors des réunions de rentrée.

Dans les classes le sujet sera traité sous différentes formes tout au long de l'année :lectures d'albums, visionnage de courts métrages.

Lors de la journée nationale de lutte contre le harcèlement le 6 novembre, il a été proposé aux enfants et adultes de porter une touche de blanc, symbole de la paix. Tous en blanc pour dire Non Au Harcèlement.

Les CE2, CM1 et CM2 ont participé à un webinaire et ont répondu à un questionnaire d'auto-évaluation qui peut être nominatif s'ils le souhaitent.

Les parents doivent être vigilants car certaines situations se déroulent à l'extérieur, dans la sphère privée, et ont un impact à l'école. L'équipe enseignante rencontre ensuite des difficultés à gérer ces situations pour lesquelles elle n'a pas tous les éléments.

6) Vie Scolaire

a. Evaluations

- ✓ Evaluations nationales en Français et Maths

Elles ont eu lieu en septembre pour tous les élèves du CP au CM2. Une autre session aura lieu en janvier pour les CP uniquement. Elles permettent d'identifier les élèves fragiles ou à besoins et de mettre en place des aides spécifiques dans le cadre de la classe ou d'orienter vers un suivi extérieur. Les résultats des élèves ont été restitués aux familles. Les résultats de la classe sont analysés par l'équipe enseignante et permettent également d'identifier des axes de travail prioritaires.

- ✓ Evaluations périodiques

Les bulletins scolaires pour les classes élémentaires sont semestriels. Le codage des évaluations utilisé est conforme à celui utilisé dans le Livret Scolaire Unique (LSU).

En maternelle, afin d'être conforme aux nouveaux programmes, le livret de suivi sera adapté.

b. Liaison école/collège

Le premier conseil école/collège aura lieu le 8 décembre.

c. Aides aux élèves en difficulté

- ✓ APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Les enseignantes peuvent proposer aux élèves des activités pédagogiques complémentaires. Ces dernières peuvent être acceptées ou non par les familles car elles se déroulent hors temps scolaire (après 16h30). Les élèves peuvent être pris en charge par une autre enseignante que celle de leur classe d'origine. Pour que cela soit bénéfique, les élèves doivent se sentir concernés. Ils doivent être acteurs dans les situations proposées.

- ✓ RASED / Ecole Itinérante / AESH

Le Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté compte 3 personnes : Arlette Brun (psychologue scolaire) Marielle Gondry (Aide à Dominante Relationnelle) et Lucie Sauret (Aide à Dominante Pédagogique). Elles interviennent régulièrement à l'école.

Mme Gondry propose depuis début novembre des ateliers de jeux d'exploration et de construction afin de développer les capacités créatives des élèves de PS, leur socialisation et leur communication.

Ces ateliers vont aider les élèves à entrer en communication, à apprêhender leur métier d'élève, à oser prendre la parole, à la laisser, à écouter, à respecter les autres, à respecter le cadre donné par les règles définies par l'adulte.

Ces ateliers permettent d'avoir un regard croisé entre les maitresses des classes et Mme Gondry. Tout ceci est fait dans le but d'aider les élèves, les enseignantes et d'apporter à chacun des aides spécifiques, de repérer des points sur lesquels il faudra être vigilant.

Mme Sauret propose aussi des ateliers 2 fois par semaine à des élèves de CM1 et CM2 pour renforcer des compétences en production d'écrit et en orthographe.

La prise en charge de certains enfants en difficulté scolaire sera assurée par Julie Durand dans le cadre de la scolarisation des enfants issus de familles itinérantes ou de voyageurs.

Deux AESH, Laure Fradin et Anne-Lise Roux accompagnent cette année trois élèves (en situation de handicap) en classe de GS et de CM1.

d. Projets pédagogiques

Piscine

Les élèves de CE1, CE2 et CM iront à la piscine de Billom les jeudis après-midi à compter du 29/01 jusqu'au 02/04/26, soit 8 séances. A ce jour, 10 personnes ont l'agrément. L'équipe enseignante les remercie pour leur investissement. Le tableau pour recueillir les disponibilités de chacun sera distribué courant décembre.

Les trajets se feront avec l'entreprise Cellier Chevanet. Le coût du transport est pris en charge par la municipalité (112 € par trajet). Les entrées (122,60 € par séance) sont financées pour moitié par la municipalité et la coopérative scolaire.

Sport

Nous nous sommes positionnées pour emprunter des valises **tennis et baby tennis** auprès de l'Académie. Ce sera en période 4 pour les maternelles et en période 5 pour les élémentaires.

Cela nous permet de proposer un matériel de qualité et adapté à chaque tranche d'âge et faire ainsi découvrir de nouvelles pratiques sportives et enrichir les compétences des élèves.

Jusqu'en décembre nous bénéficierons de **tapis** afin de proposer une nouvelle activité sportive aux élèves de CE2/CM1 : l'acrosport. Nous remercions la municipalité qui a assuré le transport de ces derniers à l'école.

Projet Savoir Rouler à Vélo

Dans la continuité de l'action menée en 2023-2024, nous allons poursuivre la mise en œuvre du savoir rouler à vélo qui doit s'inscrire dans le contexte scolaire. Le cycle SRAV comprend 3 blocs :

1. **Savoir pédaler** : maîtriser les fondamentaux du vélo (acquérir un bon équilibre et apprendre à conduire et piloter son vélo correctement : pédaler, tourner, freiner)
2. **Savoir circuler** : découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé (savoir rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction et découvrir les panneaux du code de la route)
3. **Savoir rouler à vélo** : circuler en situation réelle (apprendre à rouler en autonomie).

Seront concernés cette année les élèves de la PS au CE1. Les élèves de PS/MS/GS bénéficieront d'une initiation et de séances d'apprentissage, les CE1 des blocs 1 et 2.

Les élèves qui sont en CE2 et CM1 feront la formation des 3 blocs l'an prochain. Les CM2 actuels ont déjà bénéficié du bloc 3 lorsqu'ils étaient en CE2.

Le coût de ce projet est de 1400 €. La subvention accordée il y a 2 ans par Génération Vélo n'existe plus. La coopérative scolaire prendra donc en charge la totalité du coût. Les interventions auront lieu en mars.

Projet : formation à la prévention et aux premiers secours

Afin de poursuivre le travail engagé il y a deux ans, toujours en partenariat avec l'association « les P'tits Héros », les élèves de CE2 à CM2 participeront à un cycle de 3 séances pendant lesquelles des actions permettant l'apprentissage de la prévention et du secourisme seront proposées (comment éviter les accidents, protéger, alerter, secourir). Un travail en classe sera poursuivi entre chaque intervention. La première aura lieu le 18 novembre, les autres sont prévues en janvier et en avril.

Ce parcours a un coût qui est de 1452 €, pris en charge par la coopérative scolaire.

Prix littéraire / Silence on lit

Les classes de PS/GS, CP/CE1, CE2/CM1 et CM1/CM2 sont inscrites au Prix des Incorruptibles.

La classe de PS/MS participera au prix Angélique qui propose cette année une sélection de 4 albums sur le thème du problème. En fin d'année, les classes désigneront par le vote leur livre préféré.

Tous les supports sont financés par la coopérative scolaire.

Le dispositif « Silence on Lit » chaque début d'après-midi, toujours très apprécié, permet aux élèves de profiter du silence et du temps qui s'arrête pour lire.

Décloisonnement

Tous les CM1 et les CM2 sont réunis pour l'histoire et la géographie.

Les CE1 et les CE2 sont réunis pour la découverte du monde.

Les CP vont par ½ groupes dans la classe de PS/GS lundi et mardi de 13h30 à 14h15.

Médiathèque

Comme l'an dernier **un accueil se fait une fois par période**. A cette occasion, chaque classe bénéficie d'un temps pour emprunter et d'un temps de lectures offertes. La première séance a eu lieu mardi 14 octobre. Les élèves ont apprécié. Les enseignantes remercient les bénévoles pour leur écoute et le temps donné.

Le point médiathèque de Culhat est ouvert le lundi de 16h30 à 17h30, en plus des activités proposées les mercredis et samedis. Tous les bénévoles sont les bienvenus.

Pour rappel, les livres empruntés par le biais de l'école sont soumis au même règlement que celui de la Médiathèque : tout livre perdu ou endommagé devra être remplacé par les familles.

La classe de CP/CE1 a été retenue (ainsi qu'une classe de Bort l'Etang et une de Lezoux) pour le projet EAC (Education Artistique et Culturelle) suivant : **exposition Hervé Tullet**. Lydie Bonnal, médiatrice culturelle à la médiathèque, interviendra le 25 novembre à l'école, pour accompagner les élèves dans la découverte de l'univers du peintre et diriger un atelier pratique. Suite à cette intervention, un jeu création sera à réaliser en classe avant un atelier mené sur le site de la médiathèque le 2 juin. L'inauguration de l'exposition à la médiathèque de Lezoux aura lieu le 5 juin à 17h30.

Dans le cadre du **festival des « Volcans et des bulles »** organisé à Lezoux, la médiathèque proposait des rencontres avec des scénaristes ou illustrateurs de BD. Nous avons candidaté et eu la chance de recevoir Lucile Thibaudier, illustratrice, pour la classe de CE2/CM1 et Charlotte Girard, scénariste, dans la classe de CM1/CM2 le vendredi 3 octobre. La bande dessinée fut donc mise à l'honneur durant la première période de l'année pour apprendre à lire le texte mais aussi à décoder les images. A travers leurs interventions, Lucile Thibaudier et Charlotte Girard ont partagé leur univers avec les enfants qui avaient préparé de nombreuses questions en amont. Ce fut un échange très intéressant donnant tout son sens aux apprentissages proposés en classe. Les héros inventés par ces dernières ont rencontré un vif succès auprès des élèves. Certains ont poursuivi ce moment en se rendant en famille au festival pour des dédicaces avec ces auteurs.

Le projet « **Lecture individualisée à l'école maternelle** » réalisé l'an dernier auprès des PS est reconduit. Cela est possible grâce aux bénévoles de la médiathèque Muriel Jardri et Fabienne Souleyras qui ont bien voulu accepter ce nouvel accueil des enfants. Afin d'être formées, elles seront accompagnées les deux premières séances par des intervenantes de l'année dernière. Ces séances ont pour objectif de mettre l'enfant en contact avec le livre, à son rythme, dans un cadre collectif. Lecteurs et lectrices sont disponibles pour suivre l'enfant dans ses choix et en même temps attentifs à son cheminement à travers les livres choisis. Ces lectures auront lieu 1 fois par mois au point médiathèque à compter du 25 novembre. Les parents des élèves concernés qui le peuvent et le souhaitent sont impliqués dans le projet.

Projet jeux de société

Tous les jeux de société développent des compétences liées au vivre et à apprendre ensemble : respect des règles, attendre son tour pour jouer, écoute... tout en développant des compétences liées au langage, à la concentration... C'est pour cette raison que les élèves de MS et GS joueront une fois par mois (sur le même créneau que les lectures pour les PS). Les parents des élèves concernés peuvent participer aux séances.

Concours de Scrabble Scolaire

L'inscription au concours de Scrabble Scolaire a été renouvelée. Cette année, 290 enfants, répartis sur 4 écoles et 13 classes, ont pris part à cette phase. Une découverte pour les CE2 et un rendez-vous attendu pour les CM1/CM2.

Les épreuves ont eu lieu en octobre et les noms des 10 qualifiés pour la finale locale sont déjà connus (2 CE2, 3 CM1 et 5 CM2). Elle aura lieu le 20 décembre à Bort l'Etang. Lors de cet après-midi, une initiation au Scrabble Duplicate sera proposée suivie d'une partie de jeu.

Les meilleurs participants pourront se qualifier pour la finale régionale de Chamalières le 25 janvier, voire la finale nationale programmée le 14 mars 2026 à Paris.

Les CP/CE1 participeront au projet "**Fibres artistiques, fibres scientifiques**". C'est un projet original, collectif et interdisciplinaire. Les élèves découvriront l'univers d'un artiste, Brian Cougar, et sa technique de la sérigraphie. Ils vivront une démarche scientifique en relevant un défi. A partir des 4 éléments naturels proposés (curcuma, fanes de carottes, glands, chou rouge), ils devront trouver ceux qui permettent d'obtenir les 2 couleurs des échantillons fournis (violet et vert/turquoise par exemple). Lorsqu'ils les auront identifiés, ils devront rédiger un protocole scientifique (recette), pour les 2 teintes fournies. Ces protocoles devront permettre de teindre du 1er coup des échantillons de tissu en reproduisant ces couleurs. Les bandes produites participeront à la création d'une œuvre collective réalisée avec toutes les écoles participant au projet.

Commémoration du 11 novembre

Sur la base du volontariat, les élèves de CP, CE et CM se sont rendus avec leur famille au monument aux morts. Lors de ce devoir de mémoire, ils ont récité ou lu le poème « Liberté » de Paul Eluard.

Musique

Les interventions de Nadège Tarrason ont commencé le vendredi 19 septembre. Elle intervient auprès des élèves de MS à CM2. Les PS sont regroupés pour faire musique avec Mme Lafon.

Projet Musiques Démesurées classe de CM1/CM2

Les élèves de CM1/CM2 vont travailler avec Nadège pour présenter l'œuvre « Big Petit Bang » écrite par un compositeur de musique contemporaine (Mikel Urquiza). Ce même projet est mené par des élèves de 6^{ème} du collège de Lezoux et leur professeur de musique. Il y aura dans l'année 2 ou 3 répétitions générales au collège avec les élèves participants.

Le spectacle final, en trois parties, mêlera le travail des scolaires et de percussionnistes professionnels et aura lieu à Lezoux le 2 juin 2026 au Lido ; il est ouvert au public mais les familles des élèves seront prioritaires.

SBA

En mars, Le SBA interviendra en 2 temps dans chacune des classes :

- pour les classes de maternelle : tri des déchets / recyclage et goûter zéro déchet.
- pour les élémentaires : compostage et gaspillage alimentaire

Noël

Un sapin sera installé sous le préau début décembre.

Afin de proposer un moment convivial, un goûter préparé par l'ensemble des élèves sera offert aux familles le **vendredi 12 décembre** dans la cour de l'école. Il sera précédé à **17h30** de quelques chants. A cette occasion de petites cartes réalisées par les enfants seront proposées à la vente aux familles. Un minimum de 1 € par carte sera demandé. Les enseignantes espèrent la venue du Père Noël.

Spectacles

En janvier, les élèves auront la chance d'assister à une lecture spectacle proposée par la compagnie « Acteurs, Pupitres et Cie ». La coopérative scolaire la financera.

7) Services Périscolaires

✓ Cantine

Le changement de prestataire pour les repas est grandement apprécié.

Une entreprise est intervenue pour vérifier la sonorisation de la salle : elle est bonne.

La disposition des tables a été modifiée pour alterner les grands et les petits. Mais le changement n'est pas spécialement efficace (les mesures réalisées restent identiques : entre 86 et 95 dB).

Un petit groupe d'élèves au 2^{ème} service ont de manière récurrente des comportements inadaptés et irrespectueux. Si cela persiste, les familles concernées seront convoquées en Mairie.

Les représentants de parents d'élèves viendront assister au déroulement d'un repas.

✓ Garderie

Les effectifs restent très chargés. Il est rappelé que ce service, sur le principe, devrait être réservé aux parents qui travaillent, et non pour « faire plaisir » aux enfants qui souhaitent rester jouer avec les copains...

8) Aménagement, équipement, sécurité

✓ Aménagement de l'espace pour les récréations

Dans le cadre d'un travail sur les représentations de l'espace, et pour éviter au maximum les conflits, les élèves de CE1/CE2 ont réfléchi à l'aménagement de la cour de récréation et ont mis en évidence plusieurs zones distinctes : le coin pour les jeux calmes, celui des jeux de société géants, le terrain pour les jeux collectifs, la zone de course, celle des activités gymniques et artistiques...

Pour que ces espaces soient connus et identifiés par tous, ils ont été matérialisés sur un plan grâce à un code couleur, et un planning a été établi. Ce plan sera présenté aux autres classes et affiché dans la cour.

Les élèves de CM1/CM2 ont aussi rédigé les règles des jeux collectifs pour s'y référer en cas de conflits.

✓ Sécurité

L'exercice d'évacuation a eu lieu le 25 septembre en présence de M. le Maire et de M. Durif. Tous les enfants se sont rendus dans le calme au point de rassemblement situé au terrain de sport.

Prochainement un exercice « mise à l'abri » sera réalisé.

Ces entraînements permettent d'apprendre à avoir la bonne réaction en cas de danger.

✓ Aménagement, équipement

Cet été, la classe de CP/CE1 a été repeinte et l'entretien des ordinateurs et tablettes a été réalisé.

Pendant les vacances de Toussaint, les toilettes de la classe de PS/GS ont été repeintes.

Les prochains conseils d'école auront lieu le **3 mars et le 23 juin 2026**.

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 20h30.

La présidente du conseil d'école

Dominique Lafon

La secrétaire du conseil d'école
Enseignante

Marilyne Chambon